

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

*Les moulins à nef
L'année 1944
Le maire Charles Toulouse
A la mémoire de nos héros*

Carte de 1793 (extrait)

Revue Semestrielle d'Histoire Locale - n° 28 (Novembre 2004)

LE BUREAU DE POSTE DE CORNEBARRIEU

Après des années de demandes et de refus, un service postal est créé en 1854 à Cornebarrieu. Il a ensuite été complété par les installations télégraphique et téléphonique et n'a jamais été interrompu ...

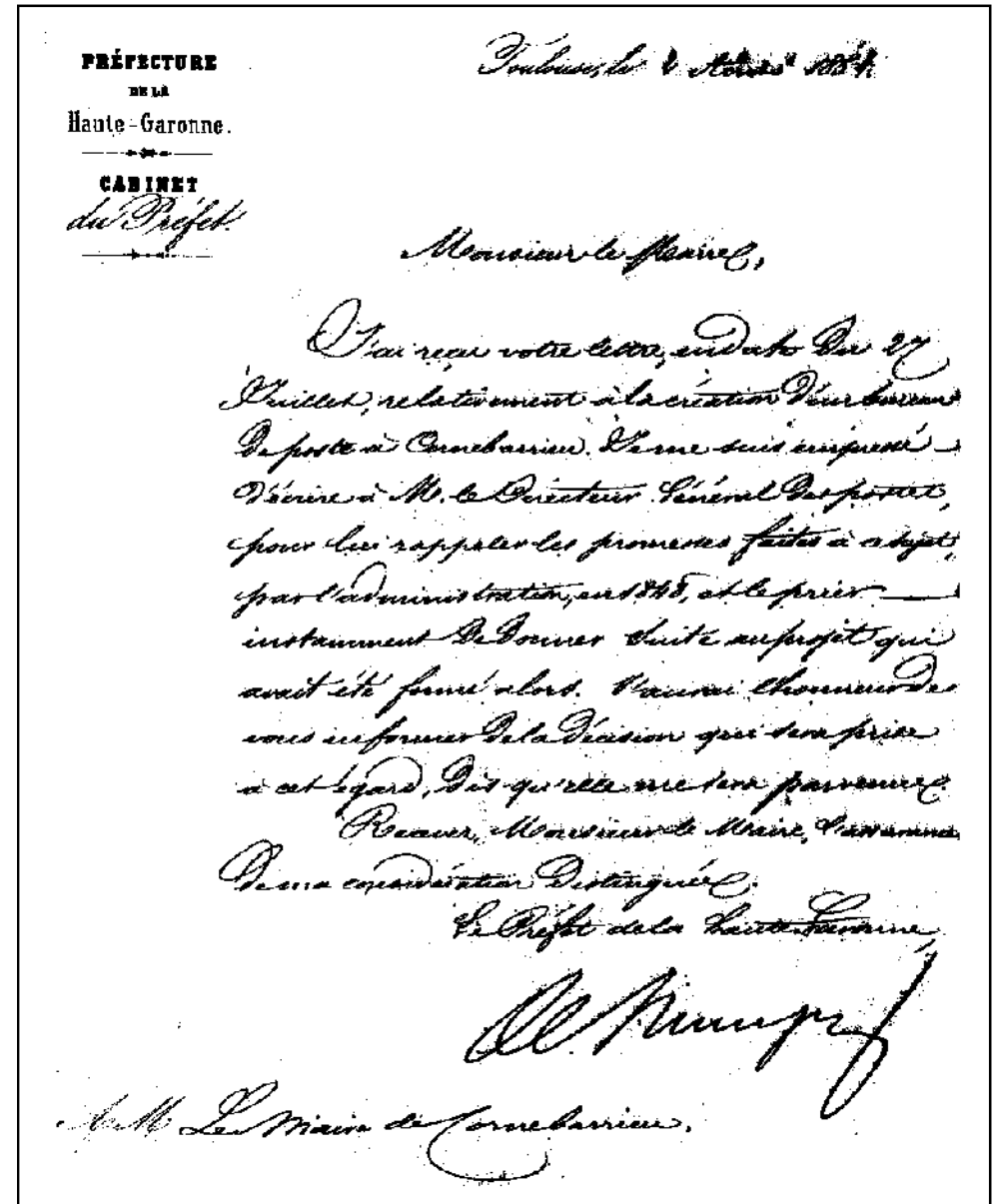
LE SERVICE POSTAL

Au début du XIX^e siècle, le service des dépêches dépendait directement de Toulouse, avec un dépôt du courrier au passage de la diligence, et quelques jours par semaine seulement. En 1825, à la demande du Préfet, la commune avait fait le choix du "bureau de poste aux lettres de Toulouse" pour recevoir la correspondance.

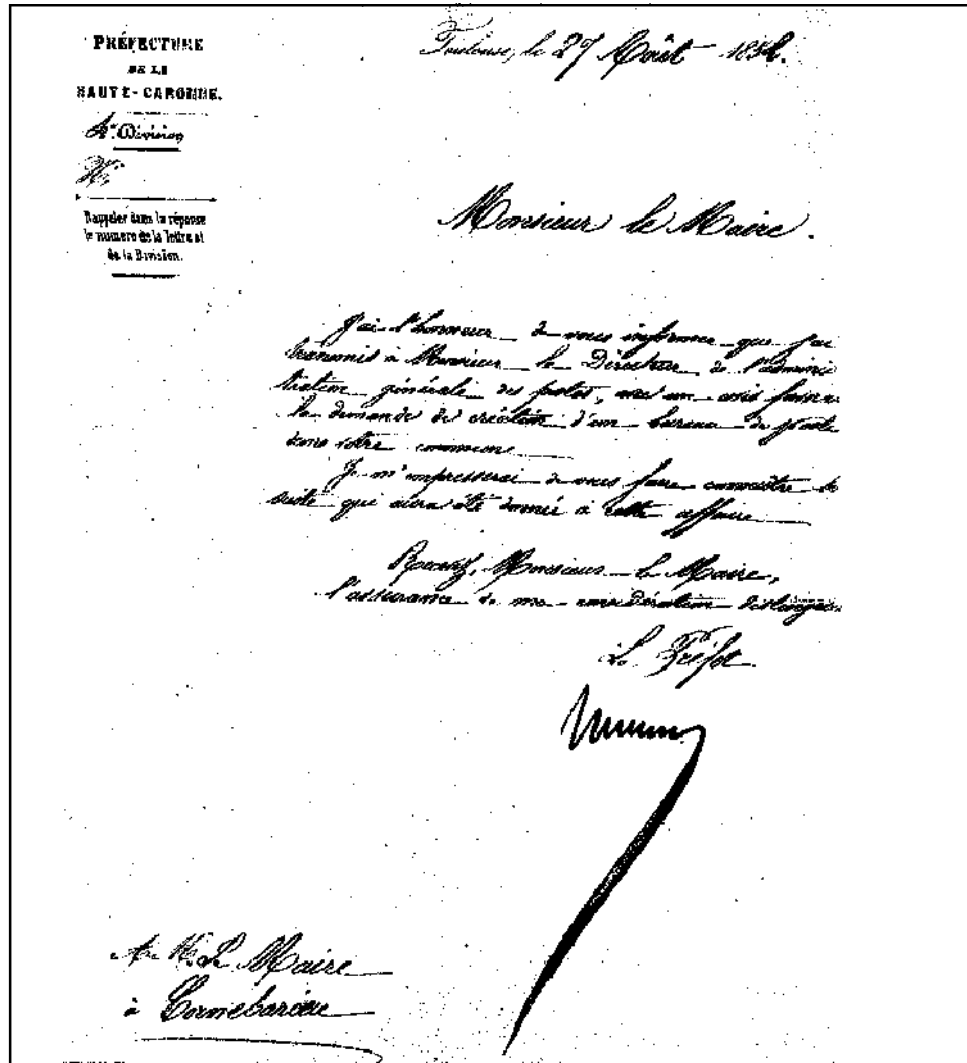
L'administration préfectorale fut pourtant la première à proposer un service postal rural journalier de distribution du courrier, appliquant ainsi la loi du 3 juin 1829. Ceci se passait en 1833 et le Conseil Municipal de Cornebarrieu refusa, se contentant seulement de demander que le "porteur de dépêches passe de deux jours l'un et si possible à la même heure".

Six mois plus tard, l'administration, cherchant toujours à mettre en place un service quotidien, renouvelait sa demande ; la réponse négative de Cornebarrieu fut confirmée. Ce refus dut inciter des communes du voisinage à proposer que la distribution à Cornebarrieu soit faite à partir de leur direction des postes. On vit donc apparaître les propositions de Léguevin, Colomiers et Mondonville. Chaque fois, le Conseil Municipal déclina l'offre, confirmant son souhait de conserver un service direct avec Toulouse qui faisait "qu'une lettre déposée à six heures du matin à Toulouse était distribuée à dix heures à Cornebarrieu". En effet, le rattachement à la direction d'un bureau voisin n'aurait eu pour effet que de rallonger ces délais de transport.

Ces refus successifs ne furent pourtant pas pris en compte, et à partir du 6 janvier 1847, le courrier transite par le bureau de Mondonville qui vient d'être créé, dirigé par M. Montespan. Les communes de Beauzelle, Seilh et Aussonne subissent le même sort. Le courrier reste donc en souffrance une nuit au bureau de Mondonville et n'est plus distribué à Cornebarrieu que le lendemain



Le 13 février 1848, le Conseil Municipal, mécontent de cet état de fait, repousse la proposition du Député Martin tendant à rattacher Cornebarrieu au bureau de Blagnac et demande au Directeur Général de l'Administration des Postes l'établissement à Cornebarrieu d'un bureau de distribution qui serait situé "à la maison Delpech qui est le plus à portée de toutes celles qui bordent la grande route" (aujourd'hui Bier Akademie).



Cette demande progresse bien lentement: le préfet ne transmet la demande avec avis favorable au Directeur de l'Administration centrale qu'en août 1852

Un an plus tard, le Conseil Municipal se prononce une fois de plus pour l'établissement d'un bureau de distribution, mais sollicite également dans l'attente la mise en place d'un service de facteur-boîtier. En juin 1854, un bureau de facteur-boîtier est créé. Ce service, imaginé par l'administration quatre ans plus tôt, est assuré par un titulaire, chargé de distribuer le courrier et après sa tournée, de tenir un guichet.

En Haute-Garonne, Cornebarrieu sera le premier établissement créé, tenu par Jean Héréte, et dépendant de la recette de Mondonville dirigée par un autre M. Héréte (parent ou homonyme). Cet établissement a ensuite grandi, accompagnant l'augmentation des échanges de courrier.

Le bureau de facteur-boîtier en 1854, devint ensuite bureau de facteur-receveur en 1893, recette de distribution le premier janvier 1943, et recette le premier mars 1968.

Le bâtiment de poste dut s'adapter à cette croissance. De la maison Delpech en 1854, le bureau est transféré à quelques dizaines de mètres sur la même route à l'actuel numéro 12 de la route de Mondonville, après accord du directeur des postes en février 1868. Ce nouveau local, trop restreint, ne satisfait pas l'administration des



La poste au bas de l'avenue de Versailles, vers 1900.

postes qui en 1882 et 1883, demande au Maire d'aider le facteur Héréte à trouver un nouveau local.

Il semble que le bureau ait ensuite été situé à l'actuel numéro 8 de cette route puis il est installé dans la maison de Guillaume Vergé au bas de l'avenue de Versailles, le premier janvier 1894. Il y restera jusqu'en avril 1922 avant de se déplacer sur cette même avenue, dans la maison de M. Sarlaboux, acquise ensuite en 1924 par la commune (actuellement halte-garderie). Enfin, en mars 1968 le bureau se déplace dans les locaux construits sur l'emplacement de l'ancien bureau de bienfaisance de Cornebarrieu (rue de l'hôpital).

Durant toute cette période, une ou plusieurs boîtes aux lettres, situées dans le centre du village ou dans les écarts ont permis le dépôt du courrier. A certaines époques (autour de 1900 notamment) les lettres transitant par ces boîtes étaient revêtues de petits cachets indiquant leur provenance.

Une vingtaine de receveurs se sont succédés à la tête du bureau de Cornebarrieu; le tableau suivant indique leur qualité et la date de leur arrivée, et ce, jusqu'à la création du bureau-recette.

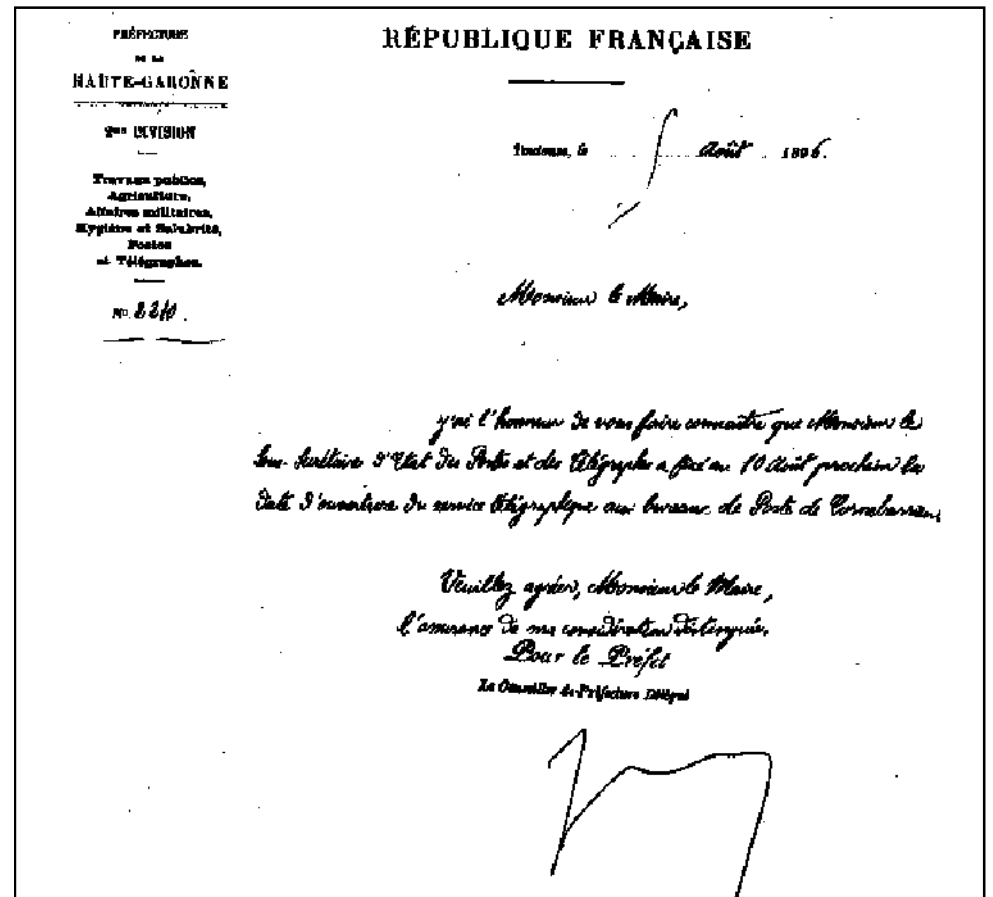
Nom	Qualité	Date d'installation
Jean Héréte	FB puis FR	1854
Raymond Azéma	FR	1887
Jacques Dumas	FR	1910
M. Viala	FR	01/07/1933
M. Bories	RD	01 ou 02/1935
Jean Gros	RD	01/08/1950
Julien Forja	Int	03/02/1967
Claudine Guerçi	Int	02/05/1967
Jean Gros	RD	09/01/1968
Jacques Baylac	Int	07/02/1968
Bernard Sebbah	R4	09/09/1968

FB : Facteur-boîtier FR: Facteur-receveur R4: Receveur (bureau de quatrième catégorie) Int. : Intérim

Ces dates sont peu précises jusqu'aux années 50, les documents d'archives étant très rares sur cette période. Raymond Azéma était parent de Guillaume Vergé, propriétaire du local de la poste; Jacques Dumas était le père de Mme Lafitan, qui a longtemps occupé la fonction de secrétaire de mairie.

LE SERVICE TELEGRAPHIQUE

Le 22 novembre 1895, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur l'installation d'un service télégraphique à la recette postale. Il s'engage par là-même à payer les frais de pose des lignes (100 F par kilomètre auxquels s'ajoutent 50 F de fil posé) et les indemnités du distributeur et du suppléant. L'installation coûtera en tout



624,25 F, couverts en partie par une souscription ayant produit 414 F, dont 100 F offerts par M. Lougarre de Paris pour témoigner son attachement aux habitants de Cornebarrieu. La commune complétera cette somme après avoir demandé au département une subvention pour couvrir un reliquat de 10,25 F !

Le télégraphe a fonctionné à partir du 10 août 1896 ; Raymond Azéma, facteur est également chargé de distribuer les télégrammes. Un différent l'a opposé pendant plusieurs années à la commune; celle-ci n'a jamais voulu payer les sommes qu'elle s'était engagée à verser. Plusieurs documents traitent de cette affaire, ils permettent entre autres de connaître le nombre de transmissions (hors service officiel) des années 1896 à 1900. Durant cette période, environ 530 transmissions ont lieu annuellement, et ce pour un service tous les jours de l'année, y compris le dimanche matin et après-midi jusqu'en 1901.

On ne connaît pas la date de suppression du service télégraphique; il est probable qu'elle soit intervenue avant 1940, faisant suite au développement du téléphone.

LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE

En 1904, le Conseil Général de la Haute-Garonne votait les mesures nécessaires à la constitution d'un réseau téléphonique comprenant dans toutes les communes du département une cabine publique à installer dans la salle d'attente du bureau de poste. Cette installation sans frais pour la commune ne devait avoir comme conséquence qu'une éventuelle augmentation du salaire du facteur receveur .

LE SERVICE EST GRATUIT.

Indications de service.

à 11h30

Avis d'Appel téléphonique.

Destinataire: *M. Leblanc de Cornebarrieu*

Facteur ou non: *facteur*

en acceptant le service, le destinataire de la communication s'engage à payer le tarif de la communication.

Le destinataire de l'avis d'appel peut lui-même demander la communication sans payer d'un appoint à la loi.

Timeo à date.

LE 10/11/1904

Pour le Maire de *Cornebarrieu* à *Toulouse*

M. *Leblanc* est informé que M. *Leblanc* désire communiquer téléphoniquement avec lui et qu'il se propose de faire inscrire sa demande de communication à *11 h 30* le *11* de *1904*.

M. *Leblanc* est invité à se tenir à partir de cette heure au poste téléphonique installé au bureau de poste public.

chez M. *Leblanc*, abonné

N° 1032,26 - 100 000 000

(1) 200 000 000 d'un poste public, désigner très exactement le bureau ou l'adresse du point où se trouve la cabine. — Dans tous les cas, indiquer les indications relatives à la communication.

C'est peut-être le souvenir récent du différent avec le receveur qui a conduit le Conseil Municipal à refuser à deux reprises l'installation du téléphone "privant les habitants de votre commune d'un progrès dont vont bénéficier la majeure partie des habitants du département" comme l'écrit le Directeur des Postes à l'adresse du Maire de Cornebarrieu.

L'administration des Postes et Télégraphes, quelques années plus tard, renouvellera sa proposition. Le premier février 1912, le service téléphonique fonctionne à Cornebarrieu, après une installation discrète, la municipalité ne posant que quelques mois plus tard la plaque indiquant la présence d'une cabine téléphonique. L'usage du téléphone n'était pas aussi aisé que de nos jours. L'abonné ou l'usager désirant s'entretenir avec une personne déposait une demande de communication pour une heure précise. Cette demande était alors transmise au correspondant par le facteur sous forme d'un avis d'appel téléphonique.

Depuis, le réseau téléphonique s'est considérablement étendu, une très grande majorité des foyers de la commune étant raccordés à ce réseau.

Roland Payeur, Alain Toppan



Bibliographie

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Cornebarrieu.
Archives communales.